

Septembre 2025

Municipalité de Saint-Télesphore

Le Montjoie

Journal municipal



HÔTEL DE VILLE

1425, route 340, Saint-Télesphore QC
J0P 1Y0

Téléphone (450) 269-2999

Télécopieur (450) 269-2257

Courriel

info@st-tesphore.ca

Site internet

www.saint-tesphore.com

Facebook

facebook.com/saint-tesphore

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi 8H00 À 12H00—13H00 À 16H30

Vendredi 8H00 À 13H00—PM Fermé

DIRECTION GÉNÉRALE

Danielle Glode, poste 3163

dg@st-tesphore.ca

MAIRIE

David McKay, poste 3161

maire@st-tesphore.ca

ADJOINTE

Manon Cuillerier, poste 3162

adjointe@st-tesphore.ca

URBANISME

Mercredi de 16h à 21h

Vendredi de 12h à 16h

Pierre-Luc Paquet, poste 3158

urbanisme@st-tesphore.ca

SERVICE D'INCENDIE

450-802-0772

incendie@st-tesphore.ca

TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

Poste 3159

travauxpublics@st-tesphore.ca

URGENCE MUNICIPALE

Pour toute urgence nécessitant une intervention municipale en dehors des heures d'ouverture, veuillez composer le 3-1-1.



Votre
gouvernement

Québec

Semaine de la

municipalité

DU 14 AU 20 SEPTEMBRE 2025

Quebec.ca/SemaineMunicipalité

Des municipalités en action,
des communautés en mouvement

Votre
gouvernement

Québec

DANS CETTE PARUTION

Affaires municipales	2
Élections municipales 2025	4
Travaux de réaménagement	5
Hygiène du milieu et environnement	6
Urbanisme	8
Vie communautaire, loisirs et culture	9
Calendriers	12

AFFAIRES MUNICIPALES

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

1er octobre

17 novembre

8 décembre



DÉCÈS GIULIO NERI

Sincères sympathies à la famille de Giulio Neri suite à son décès le 21 août dernier. M. Neri a oeuvré comme conseiller municipal au sein de la municipalité pendant quelques années.

DERNIER VERSEMENT TAXES MUNICIPALES

21 SEPTEMBRE

Je m'inscris



COMALERTE
INSCRIVEZ-VOUS!



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCHAINE SÉANCE

Lundi le 1er octobre 2025 à 19h30
Centre communautaire Rémi-Sauvé

Les personnes qui le souhaitent peuvent poser leurs QUESTIONS au plus tard à 19h00 la journée même de la séance du Conseil:

- par courriel à dg@st-telesphore.ca ;
- par téléphone au 450-269-2999 poste 3163 ;
- par internet au www.saint-telesphore.com/nous-joindre.

Tous les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité. Pour ceux n'ayant pas Internet, une copie est disponible sur demande.



SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE



Suite aux démissions de Marc-André Dubé, directeur du service de Sécurité incendie et Stéphane Trottier, lieutenant, la Municipalité tient à les remercier pour leur dévouement et implication durant toutes ces années. Le directeur adjoint, Éric Brochu, a quitté ses fonctions, mais demeure à l'emploi de la municipalité comme pompier. Un énorme merci également à M. Brochu pour toutes les heures investies dans le service comme directeur adjoint. La Municipalité leur souhaite une bonne continuation dans leurs projets futurs.

La Municipalité souhaite la bienvenue à Patrice Lavergne en tant que directeur par interim du service de Sécurité Incendie, Richard Macdonald comme directeur adjoint par interim et Michel Ménard comme technicien en prévention des incendies. Messieurs Lavergne et Macdonald travaillent également pour les services de Sainte-Justine-de-Newton et Sainte-Marthe et cumulent de nombreuses années d'expérience. Pour sa part, M. Ménard a dirigé le service de Sécurité incendie de Valleyfield près de 22 ans.

La Municipalité aimerait offrir ses sincères condoléances à la famille et amis pompiers de David Lévesque suite à son décès le 29 août dernier. M. Lévesque a travaillé comme pompier et technicien préventionniste de 2021 à 2024.

OFFRE D'EMPLOI

CHAUFFEUR / OPÉRATEUR DÉNEIGEMENT

La Municipalité de Saint-Télesphore est à la recherche d'un candidat pour remplir les fonctions de chauffeur / opérateur déneigement.

Description du poste

Sous la supervision du responsable des travaux publics, le chauffeur de classe 3 accomplit en équipe l'opération de camions lourds pour le déneigement des routes et des infrastructures dans le secteur municipal. Ce poste est essentiel pour assurer la sécurité et la fluidité de la circulation routière pendant la saison hivernale.

Tâche principale

Déneigement et déglçage des routes couvrant le territoire de la Municipalité de Saint-Télesphore.

Le chauffeur / opérateur déneigement accomplit diverses tâches reliées aux déneigement et déglçage des routes municipales sous forme de directives verbales ou écrites provenant du responsable des travaux publics et de la directrice générale de la Municipalité de Saint-Télesphore.

Responsabilités

- Conduire et opérer un camion lourd de classe 3 pour le déneigement et déglçage des routes municipales ;
- Suivre les itinéraires et les horaires prédéfinis pour assurer une couverture efficace de toutes les zones assignées ;
- Effectuer l'épandage de sel et d'abrasifs sur la chaussée ;
- Effectuer les inspections préalables et de routine des camions et des équipements avant chaque utilisation et signaler toutes anomalies de façon ponctuelle ;
- Compléter toutes documentations requises (rapports quotidiens, rondes de sécurité, etc.) ;
- Communiquer et collaborer avec l'équipe de déneigement pour coordonner les opérations et maximiser l'efficacité ;
- Porter assistance aux automobilistes immobilisés afin d'assurer leur sécurité et aviser les ressources nécessaires au besoin ;
- Effectuer toutes tâches connexes reliées au poste.

Exigences et qualifications

- Être disponible en tout temps du 1^{er} novembre 2025 au 30 avril 2026 ;
- Flexibilité pour travailler des horaires variés, y compris les nuits, les fins de semaine et les jours fériés en fonction des conditions météorologiques ;
- Posséder un permis de classe 3 valide (classe 1 un atout) et un bon dossier de conduite ;
- Expérience préalable dans la conduite de camions de type saleuse et de déneigement ;
- Être capable de travailler de manière autonome et en équipe ;
- Capacité à effectuer des inspections de routine et des maintenances mineures des équipements.

Conditions de travail

- 600 heures garanties ;
- Salaire de 40 \$ / hre ;
- Environnement de travail dynamique, ambiance conviviale ;
- Équipe unie et gestionnaires à l'écoute ;
- Nouveaux équipements et flottes récentes ;
- Manteau, gants et tuque fournis.

Entrée en fonction

Poste permanent saisonnier débutant le **1^{er} novembre 2025 jusqu'au 30 avril 2026.**

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à nous faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation.

Nous vous invitons à faire parvenir vos documents au plus tard le vendredi 26 septembre 2025 à 13h par courriel à l'adresse dg@st-telephore.ca ou en personne au 1425 route 340, Saint-Télesphore, QC J0P 1Y0.

SVP veuillez indiquer le poste convoité dans l'entête de votre courriel.

Danielle Glode

Directrice générale et greffière-trésorière

La Municipalité de Saint-Télesphore remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue.

La Municipalité de Saint-Télesphore souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

DATE DU SCRUTIN LE 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, Danielle Glode, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi De 9h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30

Mardi De 9h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30

Mercredi De 9h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30

Jeudi De 9h00 à 11h30 De 13h30 à 16h30

Vendredi De 9h00 à 13h00

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au **16 octobre 2025** à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Manon Cuillierier.

Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Danielle Glode

1425 route 340, Saint-Télesphore, Qc J0P 1Y0. Téléphone : 450-269-2999 poste 3163.

Le réaménagement de la route 340 à Vaudreuil-Dorion et à Saint-Lazare s'amorcera prochainement

Faits saillants

- Le projet prévoit :
 - ⇒ l'aménagement de deux carrefours giratoires sur la route 340, à Vaudreuil-Dorion, le premier à la hauteur de la rue Henry-Ford et le second à la hauteur de la bretelle de l'autoroute 30 en direction ouest et du boulevard de la Gare;
 - ⇒ un accès pour piétons reliera les carrefours giratoires et la piste polyvalente existante;
 - ⇒ le réaménagement de deux intersections devant le futur hôpital, le premier à la hauteur de la bretelle de l'autoroute 30 en direction est et le second à la hauteur du chemin de la Petite-Rivière;
 - ⇒ le réaménagement de trois intersections sur la route 340, à Saint-Lazare : le premier à l'angle du chemin Sainte-Angélique, le deuxième à l'angle du chemin Saint-Louis et le troisième à l'angle de la montée Labossière;
 - ⇒ l'aménagement d'une piste polyvalente située entre la route 342 (route Harwood) et l'entrée du nouvel hôpital régional de Vaudreuil-Soulanges;
 - ⇒ cette piste polyvalente sera construite sur une chaussée séparée de la route et viendra prolonger la piste actuelle. Cet ajout favorisera la mobilité active pour aller en direction de l'hôpital;
 - ⇒ l'asphaltage complet de la route 340 entre le chemin Sainte-Angélique, à Saint-Lazare, et la rue Henry-Ford, à Vaudreuil-Dorion;
 - ⇒ la plantation d'arbres pour verdir le boulevard et ainsi lutter contre les îlots de chaleur.



HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT



COLLECTE DES BRANCHES



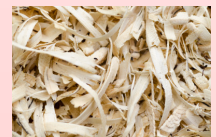
Lors de l'obtention d'un permis d'abattage d'arbres, il est précisé sur le permis que **la Municipalité ne collecte pas les branches des arbres abattus**. Les collectes des branches du printemps et de l'automne sont pour un entretien régulier de vos arbres.

Le service des travaux publics passera dans la semaine du **29 septembre au 3 octobre** prochain sur le territoire de la municipalité pour déchiqueter les branches. Vos branches doivent être au chemin au plus tard lundi matin le 29 septembre avant 7h00.

Afin d'éviter la non-collecte, veuillez respecter les critères suivants :

- Aucun débris et déchets admissibles dans les branches (ex.: terre, déchets végétaux, pierre, métal, etc.) ;
- Aucune bûches, souches et racines ;
- L'extrémité la plus large doit être orientée vers la rue ;
- Tenter de garder les branches à leur pleine longueur. Ne pas les couper si possible ;
- Maximum de 4" de diamètre .

Le service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans chaque rue.



Pour vous procurer des copeaux de bois suite au déchiquetage, veuillez appeler à la Municipalité au 450-269-2999 poste 3162.



COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS ET FEUILLES MORTES

À toutes les 2 semaines

15 octobre

29 octobre

12 novembre

26 novembre



COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX

Prochaines collectes

13 octobre

8 décembre



Incendies dans les camions de collecte de matières recyclables dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Rappel important concernant la disposition des résidus domestiques dangereux

Vaudreuil-Dorion, le 25 août 2025 – À la suite de deux incendies survenus lors des collectes des matières recyclables résidentielles, en mai puis en août dernier, la MRC de Vaudreuil-Soulanges rappelle à la population l'importance de disposer adéquatement des résidus domestiques dangereux.

Les piles, batteries, bonbonnes d'aérosol ou de propane, produits de piscine et tous autres résidus domestiques dangereux (RDD) ne doivent **jamais** être placés dans le bac de recyclage ou autres bacs de collecte. Les citoyennes et citoyens sont invités à déposer ces matières à l'un des quatre écocentres de la région, où elles sont prises en charge de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement. **Les batteries et piles peuvent aussi être disposées directement à l'hôtel de ville.**



Recyclez vos piles et vos batteries ICI

**Hôtel de ville
Saint-Télesphore**

Faites toute la différence pour l'environnement en recyclant vos piles et vos batteries usagées.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS POUR LE RECYCLAGE:
Piles et batteries domestiques pesant 5 kg et moins chacune. Aucune pile humide, endommagée ou défectueuse ne sera acceptée.

- Alcalines
- Lithium primaires
- Lithium ion
- Nickel cadmium
- Petites piles scellées au plomb acide
- Hydrure métallique de nickel
- Nickel zinc



ABRI D'AUTO



Selon le Règlement de zonage numéro 282-09, les citoyens de la Municipalité de Saint-Télesphore peuvent installer un abri d'auto temporaire du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.

Toutefois, certaines conditions s'appliquent. Il est donc primordial de faire une demande de certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement en communiquant au 450 269 - 2999 poste 3158.

FORMULAIRES DE DEMANDES DE PERMIS EN LIGNE

Visitez le site www.saint-telesphore.com sous l'onglet « Services » « Permis » « Formulaires - Demandes de permis »

Il suffit de remplir le formulaire approprié à votre demande et d'envoyer une copie à urbanisme@st-telesphore.ca ou déposez une copie du formulaire à l'hôtel de ville.

30 septembre 2025

CET ÉTÉ,
JE SÉCURISE
MA PISCINE

Votre
gouvernement

Québec



Pour toutes questions sur la réglementation de la sécurité de votre piscine, n'hésitez pas à contacter Pierre-Luc Paquet au 450-269-2999 poste 3158.

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour vous conformer à la nouvelle réglementation.

TRAVAUX DE RÉNOVATION

TRAVAUX DE REMBLAI, PONCEAU, FOSSE

Si vous envisagez rénover votre maison, que ce soit une transformation, une modification ou un agrandissement, ou si vous désirez effectuer des travaux de remblai, d'installation d'un ponceau ou de remplissage d'un fossé, il est important de vérifier auprès de la municipalité si ce projet requiert un permis de construction. De cette manière, la municipalité pourra s'assurer de la conformité des travaux qui seront effectués, dépendamment des règlements de votre zonage.

Il est important pendant les travaux d'afficher cette autorisation bien en vue sur votre chantier, car l'inspecteur municipal peut passer à tout moment pour vérifier que les travaux sont réalisés conformément au permis émis.

Pour toute demande de permis ou d'information, n'attendez pas à la dernière minute, contactez monsieur Pierre-Luc Paquet au poste 3158 ou par courriel à

urbanisme@st-telesphore.ca.



4^E ÉDITION

Balle molle

Pickleball
10h à 12h

FESTIVAL SPORTIF FAMILIAL

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

A PARTIR DE 10H
PARC ANDRÉ-LEBLANC
1600, CHEMIN DE ST-TÉLESPHORE

VEZ ENCOURAGER LES ÉQUIPES DE
BALLE MOLLE ET PICKLEBALL

- MUSIQUE
- HOT-DOG
- GRILLED CHEESE
- MAÏS*
- MUR D'ESCALADE
- SERVICE DE BAR SUR PLACE

VEUILLEZ APPORTER VOTRE BOUTEILLE D'EAU REUTILISABLE ET AUTRES CONSOMMATIONS

*SELON DISPONIBILITÉ

MALCOLM 2.0



NOUVELLE SESSION

ZUMBA

QUE VOUS SOYEZ DE NIVEAU DÉBUTANT, INTERMÉDIAIRE OU EXPERT

OÙ : CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉMI-SAUVÉ

QUAND : JEUDI DE 19H À 20H
DU 25 SEPTEMBRE AU 13 NOVEMBRE
8 COURS

COÛTS : RÉSIDENTS 90\$
NON RÉSIDENTS 95\$
À LA CARTE 15\$

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE MADAME NATHALIE ROZON
AU 514-943-9914 OU AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ AU 450-269-2999.

Vive la danse !

LA MUNICIPALITÉ SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER LA SESSION S'IL N'Y A PAS ASSEZ D'INSCRIPTIONS.



Tous les 2^e mercredis du mois, vous êtes invités au centre communautaire pour le repas partagé afin de venir déguster un bon repas, discuter et vous amuser.

Les prochains repas partagés seront **mercredis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre** à midi au Centre communautaire Rémi-Sauvé.

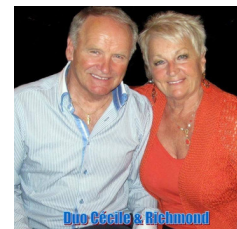
Bienvenue à tous!!!

Faites votre réservation 1 semaine avant le repas auprès de :

Madame Micheline Lamarche ou Monsieur Luc Boivin au 450-269-3272.

SOUPER DE L'ÂGE D'OR

18 octobre 2025



Duo Cécile & Richmond

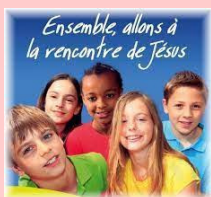
Cécile & Richmond seront de retour le 18 octobre prochain pour le souper de l'Âge d'Or.

Le Club de l'Âge d'Or vous attend en grand nombre dès 18h00 au centre communautaire Rémi-Sauvé.

Pour réservations :

Madame Carole Lauzon au 450-269-2059.

VIE COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE



FORMATION

À LA VIE CHRÉTIENNE

À la paroisse Notre-Dame-des-Champs, il y a un programme de catéchèse qui s'étend sur une période de 4 ans. Il y a un éveil de la Foi, le Premier Pardon, la Première Communion et la Confirmation.

Chaque année, la catéchèse commence à la fin de septembre et se termine au début d'avril. Les rencontres se déroulent au presbytère de Saint-Polycarpe.

Pour commencer, il faut avoir au moins 8 ans. Si vous voulez inscrire des jeunes à cette formation, ou pour des informations, communiquez avec

Mme Julie Belleau au (450) 267-3308 ou avec le **Frère Germain au (418) 255-8939**, ou au bureau de la paroisse (450) 265-3213.



Valleyfield 450 371-9533
valleyfield@visiontravail.ca

Vaudreuil-Dorion 450 455-5150
vaudreuil@visiontravail.ca

Longueuil 450 651-8747
longueuil@visiontravail.ca

MESSE EN MÉMOIRE DE NOS DÉFUNTS & BRUNCH SOUVENIR



5 octobre 2025

Messe pour nos défunts 5 octobre à 9h30

Retrouvailles et bon **BRUNCH** style cabane à sucre servi par l'Authentique Érablière au

Centre communautaire Rémi-Sauvé

vers 10h30—11h

- Adultes et Ados (12 ans et +) 25,00\$
- Enfants (5 à 11 ans) 15,00\$
- Enfants (4 ans et moins) Gratuit

Pour informations et billets

Diane Cuillerier : 450-269-2313

Gisèle Normandeau : 450-265-3173

PORTES OUVERTES

MAQUETTE DE L'ÉCOLE SOULANGES

5 octobre de 13h à 15h à la salle Montjoie (arrière de l'Église de Saint-Télesphore)

Vous aurez le privilège de voir la réplique exacte de l'extérieur et de l'intérieur de la petite école Soulanges. Monsieur Marc Walsh concepteur de la maquette et originaire de Saint-Anicet sera sur place pour vous accueillir.

C'est votre **dernière chance** de voir cette reproduction à l'échelle de ce bâtiment ancestral.



La Municipalité de Saint-Télesphore est à la recherche
d'artistes, artisans, producteurs ou commerçants pour la
4^e édition du

Marché de Noël

qui se tiendra le **8 novembre 2025**,
de 10h00 à 15h30.

Location de 20\$ par table. À votre inscription, laissez-nous vos coordonnées ainsi
qu'une brève description et une photo de vos créations ou produits afin d'en faire la
promotion.

Inscription jusqu'au 24 octobre 16h00 à adjointe@st-telesphore.ca

* La Municipalité se réserve le droit d'annuler
l'événement s'il y a moins de 10 exposants



SEPTEMBRE 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1 FERMÉ 	2	3	4	5	6
7	8 	9 	10 	11	12	13 
14	15 	16	17	18	19 Début mise en candidature	20
21 	22 	23 	24	25	26	27
28	29 	30 				

OCTOBRE 2025

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1 	2 	3 Fin mise en candidature 	4
5 Brunch défunts	6 	7 	8 	9	10	11
12	13 FERMÉ 	14	15 	16	17	18 Souper Âge d'Or
19	20 	21 	22	23	24	25
26 VOTE PAR ANTICIPATION	27 	28	29 	30	31 	

Matières recyclables 	Matières domestiques 	Matières organiques 	Séance du Conseil 	Collecte objets volumineux 	Collecte Résidus verts Feuilles 	Collecte branches 
---	---	--	--	---	--	--